

DÉCOUVRIR

EXPERIMENTER

APPRENDRE

BIENVENUE AU **CFPP** !



Centre de formation pré-professionnelle (CFPP) Secteur DUAL

Mission du CFPP



Le CFPP est un établissement de l'enseignement secondaire II dont la mission est de préparer les élèves à entrer en apprentissage, quel que soit leur parcours scolaire.

Objectifs et fonctionnement du secteur DUAL



Le secteur DUAL du CFPP s'adresse aux jeunes ayant un projet professionnel et souhaitant enrichir leur expérience à travers un stage de longue durée en entreprise en vue d'une entrée en apprentissage l'année suivante. L'offre consiste en une pratique professionnelle de 3 jours hebdomadaires en complément de 2 jours d'école.

Cadre du stage



Le stage (minimum 1 mois et jusqu'à 10 mois) peut se dérouler dans tous les métiers et dans toutes les entreprises, qu'elles soient formatrices ou non. Le stagiaire participe à la vie de l'entreprise 24 heures par semaine à raison de 3 journées de 8 heures. Il bénéficie des vacances scolaires et des jours fériés.

Contrat



L'entreprise s'engage à accueillir un stagiaire par le biais d'un accord préalable. Un contrat est signé en début d'année scolaire.

Indemnité



L'entreprise verse au stagiaire une indemnité mensuelle brute équivalant à au moins la moitié du salaire d'un apprenti de première année (la liste des salaires publiée par l'OFPC fait foi).

Assurance



L'entreprise assure le stagiaire contre les accidents professionnels et non professionnels conformément à la loi sur les accidents (LAA).

